**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Décembre 2018**

L’an deux mille dix-huit le dix huit décembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de VOLLORE-VILLE, dûment convoqué le 12 Décembre 2018, s’est réuni, en mairie, sous la présidence de M. Pierre ROZE.

PRESENTS : ROZE Pierre, GOUILLOUX Nadine, MEURRE Norbert, BOREL Anne Marie, PICCA Gabriel, CHEVALERIAS Sylvie, GOUSSEF Françoise, TERRAT Catherine

ABSENTS**:** PELLAT FINET Hélène, JAREK Geneviève, DIONNET Serge

PROCURATIONS**:** EYDIEUX Véronique à GOUILLOUX Nadine

SECRETAIRE DE SEANCE : TERRAT Catherine

Approbation du précédent compte rendu de séance du 6 Novembre 2018 à l’unanimité

**FINANCES – BUDGET**

Point sur la réalisation budgétaire (selon document joint au présent conseil)

Objectif budgétaire tenu.

Pas de retard de paiement

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à réaliser un emprunt de 134 K afin de financer divers investissements (matériel, véhicule, tracteur tondeuse, Terrains, container avec buvette et travaux toitures camping). Cet emprunt sera réalisé avec un taux fixe de 1.23 % du 30/12/2018 au 30/03/2019

***Décision modificative acquisition du matériel***

Afin d’acquérir un matériel complémentaire (une bineuse) au tracteur- tondeuse chez Chassain et Bigay pour un montant de 2.256.00 € il convient de procéder aux écritures suivantes :

Au compte 21578 253 Achat tondeuse + 2 160.00

Au compte 2315 246 Agenda accessibilité - 2 160.00

Avant le vote des budgets 2019 et afin de pouvoir régler les dépenses d’investissement du 1er trimestre 2019 le Conseil Municipal autorise à l’unanimité M. Le Maire à mandater des dépenses d’investissements dans la limite de 25 % des crédits inscrits au budget 2018.

Pour les dépenses d’investissement sur le budget général, il est proposé de mandater comme suit :

Article 2111-254 Achats Terrains 5 000 €

Article 2158-245 Achat matériels divers 3 500 €

Article 2181-237 Aménagement terrains Loisirs 15 000 €

Article 2313-111 Travaux Eglise 200 000 €

Article 2315-246 A D A P 25 000 €

Pour les dépenses sur le budget eau il est proposé de mandater comme suit

Article 2315-36 Travaux Réseau Barry 50 000 €

Pour les dépenses sur le budget assainissement il est proposé de mandater

Article 2315-33 Travaux Assainissement 10 000 €

***Décision modificative budget eau***

Pour les travaux d’alimentation de Barry-Louchamps les crédits prévus sont insuffisants de ce fait il s’avère qu’il est nécessaire de régulariser comme suit :

Au compte 2315 36 Travaux réseau Barry-Louchamps + 3940.00

Au compte 2315 30 Etude et travaux eau Bourg - 3940.00

**C.C.T.D.M.**

M. Le Maire annonce la prochaine réunion CCTDM le jeudi 20/12. L’objectif de cette réunion étant le travail sur les conventions avec les mairies.

Exemples projets en cours à TDM

* piscine en 2019 choix des entreprises pour que les travaux commencent en 2021.
* Nouvelles procédures pour autorisation de coupe pour la forêt
* Enfance Jeunesse.

**BOULANGERIE**

La Sté DUBOST ASSAINISSEMENT lors du passage de la caméra a diagnostiqué un problème au niveau de l’évacuation de l’évier de la cuisine, un T dans la canalisation de l’égout provoque un refoulement, on devra procéder en régie à des travaux ; en conséquence on abandonne le projet de douche.

**AMENAGEMENT TERRAINS**

Pour le terrain Multisports nous procédons à l’acquisition d’un container qui fera office de buvette, abri, toilette pour les manifestations sportives, ou autres

30% ont été payés le 19/11/2018 – 40 % fin Mars 2019 et 30 % à la livraison avril – mai 2019.

**LA POSTE**

Réunion le vendredi 11 janvier 2019 à 10 H. avec Mme SCHMID pour le projet d’adressage et numérotation

Le conseil souhaite qu’à l’occasion de cette mise en place et compte tenu que les adresses de l’ensemble de la population vont être modifiées de proposer aux habitants de s’exprimer par un vote pour que notre commune change de nom et reprenne son nom d’origine c'est-à-dire VOLLORE considérant que VILLE mot à connotation urbaine n’est pas approprié à notre village, une notice explicative sera distribuée aux habitants lors de la distribution du bulletin municipal en début d’année 2019.

Le conseil municipal approuve à l’unanimité le choix de changement de nom.

**DETR 2019 / FIC - VOIRIE**

Norbert MEURRE annonce que le délai des dossiers de demande de subvention FIC est repoussé au 15/03/2019

La voirie retenue pour 2019 concerne YMONET, BARBAT jusqu’à LAIRE, FONTCUBERTE, MASPATIER et Le BESSET HAUT

**LOGEMENT COMMUNAL PLACE DE LA CONCHE EX POSTE**

Proposition du restaurant Chez Francis à suivre

**EAU**

Le volume d’eau capté sur nos réseaux étant en forte baisse pour des raisons climatiques il est à prévoir de gros problèmes d’approvisionnement.

**TERRAINS**

L’achat de la parcelle ZR 24 de Rongeron est réalisé la vente à la Sté SCI du Rongeron est en cours auprès de M° LABIDOIRE

Chez M° LEMAITRE l’acquisition des terrains aux familles AUBERT et MARECHAL MONTEILLET a été réalisée le 26.11.208 pour la somme de 1000.00 € à la famille AUBERT et 8000.00 € à la famille MARECHAL MONTEILLET

***Décision modificative pour l’acquisition de ces biens***

Le crédit prévu étant insuffisant il convient de régulariser comme suit

Au compte 2111 254 Acquisition terrains divers + 1 510

Au compte 2315 246 Agenda accessibilité - 1 510

**TRAVAUX - DOSSIERS EN COURS *:***

EGLISE

Sacristie l’entreprise BLANCHON a pris du retard

Subvention à percevoir pour la restauration du tableau ST MAURICE

Pour la DRAC 6910.00 €

Pour la région 1382.00 €

Pour le département 4 146.00 €

Pour les tableaux DAVID et GOLIATH réglé 1200 TTC demande de subvention à la DRAC en cours.

Le dossier d’aménagement de l’intérieur de l’église est à voir avec l’association AVEC VOLLORE

L’inauguration de la fin des travaux de restauration de l’église est prévue le 12 avril 2019

ARCHIVES

Reste pose du garde corps

QUESTIONS DIVERSES :

Problème lampe EP Rongeron parking STE LEVIGNE, la SCIE a été avertie

Point sur les automnales 2018

MA COMMUNE AU NATUREL Prix d’encouragement remis le 06/12/2018

Site Internet est mis à jour à consulter et faire part des avis.

TOUR DE TABLE

Remise de médaille avec l’UDAF aux familles méritantes pour 2019. .

Séance levée à 21H40